Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1991)

Rubrik: Information, formation, publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7. Information, formation, publications

Conférences de presse

Loi fédérale sur les forêts et motion Zimmerli

La FSPAP a placé un jalon important pour l'information de l'opinion publique et la formation d'une volonté politique en organisant une conférence de presse sur le thème "L'aire forestière est en danger". Les orateurs Jürg Rohner, Secrétaire central de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), le directeur Hans Weiss et Rudolf Stüdeli, ancien Directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (ASAN), ont attiré l'attention sur l'article 12 de la loi fédérale sur les forêts, dont nous avons mentionné les fatales incidences.

La motion du conseiller aux Etats bernois prof. Ulrich Zimmerli concernant la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire a incité la FSPAP et la LSPN à organiser une autre conférence de presse le 6 septembre. A cette occasion, les orateurs Jürg Rohner, Raimund Rodewald et Rudolf Muggli, Directeur de l'ASPAN, ont exprimé leur souci de voir ouvrir la zone agricole à des modes d'exploitation jusqu'alors non conformes à la zone, et leur crainte que cette ouverture n'estompe davantage encore la limite entre la zone à bâtir et la zone d'interdiction de bâtir, et ne chasse de la zone agricole les paysans pratiquant des méthodes de culture traditionnelles. Alfred Gerber, secrétaire de la société Pro Zürcher Berggebiet, a exposé, à l'exemple du plan de développement exemplaire de Sternenberg ZH, comment la législation actuelle en matière d'aménagement du territoire permet —à condition de prendre les mesures adéquates— de satisfaire les besoins d'une région d'habitat dispersé dont la population tend à s'expatrier.

Non aux zones à bâtir ponctuelles

La création de zones d'exploitation isolées dans la zone agricole est certes une mesure courante de l'aménagement du territoire lorsqu'il s'agit d'attribuer le terrain nécessaire à une installation locale telle qu'un cimetière, une place de tir ou une station d'épuration des eaux. Mais le renchérissement croissant des terrains à bâtir représente une tentation toujours plus grande de consacrer le terrain agricole encore bon marché à d'autres affectations plus lucratives. C'est ainsi que l'on se propose à Avenches VD de changer de zone 160'000 m2 de terrain agricole pour y construire un complexe hôtelier de luxe, ou que l'on a vu créer à Uster une zone à bâtir ponctuelle pour les besoins d'une halle d'équitation de 67 mètres de long. Autre exemple, la création à Jegenstorf BE d'une zone à bâtir en forme d'îlot destinée à permettre l'agrandissement et l'exploitation d'une installation de séchage d'herbe. La FSPAP, qui suit d'un oeil critique l'évolution de tels cas, a informé le 27 novembre les représentants de la presse de la région de Berne sur le projet de modification du plan des zones à Jegenstorf. La direction a particulièrement attiré l'attention sur le caractère préjudiciel d'une affectation ponctuelle de cette nature: une telle pratique permettrait sans autre de transformer des fermes isolées en terrains à bâtir afin de réaliser des modes d'exploitation non conformes à la zone (transformation de haras, aménagement d'étables en maisons de vacances, ou construction d'installations agricoles industrielles avec cultures hors-sol).

La FSPAP a déjà pu enregistrer un succès dans ce domaine: la demande d'intégration dans la zone à bâtir d'une installation isolée de séchage d'herbe a été repoussée par le canton à la suite de l'intervention de la FSPAP.

D'autre part, la FSPAP a participé à une excursion pour la presse organisée par la Protection de la nature bernoise sur le thème de l'action Toits de bardeaux à Grindelwald et à une conférence de presse sur le projet de centrale électrique d'accumulation par pompage de Grimsel-Ouest.

Conférences, exposés, cours, séminaires

NLFA: L'entreprise d'ingénieurs Basler et Partenaires, Zollikon, chargée du projet préalable "Transit alpin NLFA", lot Gothard Nord, a invité le directeur Hans Weiss à un colloque puis à une visite du terrain sur le tronçon uranais de la NLFA planifiée. Les consultations menées jusqu'ici font préconiser pour le tronçon de la vallée de la Reuss Erstfeld-Amsteg un tunnel d'accès et non pas de ligne à ciel ouvert. Ceci pour le cas où la Nouvelle Ligne transversale au travers des Alpes serait construite.

24, 25 et 26 mai: organisation, direction et animation de trois journées d'étude au Tessin, dans la vallée de la Verzasca, pour l'organisation ODILE Alsace; B. Lieberherr

28 juin: Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle ISPFP, cours à Davos: *Politique touristique des années* 90; R. Rodewald

24 août: Assemblée générale de Cumünaunza Pro Lej da Segl à Champfèr: *Croissance qualitative en Haute-Engadine*; R. Rodewald

30/31 août: Festival du Mountain-Bike à Davos: *Mountain Biking - non pas contre la nature, mais avec elle*; R. Rodewald

4 octobre: Etudes postgrades en matière d'environnement à l'Université de Zurich: *Protection du paysage*; R. Rodewald

31 octobre: Assemblée générale de l'Association Suisse Industrie + Agriculture: *Agriculture entre nature et marché*; participant à la table ronde: R. Rodewald

8 novembre: Conférence-débat "*Vous avez dit paysage ? De quoi s'agit-il ?*", Alsace-Nature, Rouffach; B. Lieberherr

Automne 1991-automne 1992: Cours "*Environnement*" pour le diplôme fédéral d'expert en tourisme; B. Lieberherr

Presse, radio, télévision

Durant cet exercice, les services de presse envoyés par la FSPAP étaient consacrés aux thèmes suivants:

- Le golf — un loup dans la bergerie
- Vingt ans d'activité ... et après ?
- Prix Nature et Paysage 1991

A l'occasion du 20e anniversaire de la FSPAP, une délégation conduite par notre Président, le conseiller national Willy Loretan, a remis au conseiller fédéral Flavio Cotti un exemplaire, en chacune des quatre langues nationales, de notre publication d'anniversaire "Paysage suisse, 20 ans de FSPAP".

Les quelque 50 projets de terrains de golf dont on a appris l'existence en Suisse sont parfois en complète contradiction avec les intérêts de la protection du paysage, comme l'a montré Raimund Rodewald dans un article paru dans le numéro du 26 mars 1991 du Tages-Anzeiger. Cet article a été publié dans différents journaux et revues, notamment dans les cantons du Valais et des Grisons, particulièrement touchés par des projets de terrains de golf.

Le 28 août, la Neue Zürcher Zeitung a publié un long article du président de la FSPAP, Willy Loretan. Cet article, intitulé "Protection du paysage et jubilé", était consacré au Fonds pour la sauvegarde et la gestion des paysages ruraux traditionnels et à notre action aux Baltschiedertal.

Sous le titre "Sorge um den unbebauten Boden" ("Prenez soin des sols non construits"), a paru dans le numéro du 25 septembre 1991 de la Neue Zürcher Zeitung un article de Raimund Rodewald consacré à la motion Zimmerli (révision de la loi sur l'aménagement du territoire).

Les représentants de la FSPAP ont aussi participé à différentes émissions de télévision, par exemple à une discussion contradictoire sur la mode du mountain-bike, sur la mise en valeur touristique envisagée du Sidelhorn dans la vallée de Conches, sur les travaux d'amélioration et sur la construction de routes forestières.

Publications

La longue liste des publications de la FSPAP s'est enrichie durant l'exercice d'une brochure intitulée "Tunnel Ösch-Önz pour Rail 2000 " (rédaction: Raimund Rodewald), qui attire d'une part l'attention sur la valeur du paysage du Wasseramt soleurois (entre Gerlafingen et Herzogenbuchsee) et d'autre part sur les conséquences d'une fragmentation de cette région par une ligne de chemin de fer à ciel ouvert.

D'autre part a paru en collaboration avec les organisations bernoises de protection de l'environnement (FSPAP, ATE, WWF, Ligue de protection de la nature) une petite publication sur le projet de route à grand trafic au travers du Grand Marais (entre Gampelen et Galmiz), qui porterait plus ou moins lourdement atteinte, selon la variante choisie, à ce paysage encore relativement peu démembré de la partie méridionale du Seeland.